



## PREREQUIS/PUBLIC

- Aucun prérequis.
  - Personnel travaillant à proximité de dispositifs mécaniques ou thermodynamiques producteur énergies (M0 M1).
  - Chargé de travaux ou d'interventions sur des ouvrages présentant des risques mécaniques (M2 MR MC ME).
- M0 : destinés aux opérations non mécaniques.
  - M1 : destinés aux opérations mécaniques.
  - M2 : destinés aux chargés de travaux mécaniques.
  - MR : destinés aux chargés d'intervention immédiate mécanique.
  - MC : destinés aux chargés de consignation mécanique.
  - ME : destinés aux chargés des essais, manœuvres sur machines.

## DUREE

7 heures (1 jour)

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Modalité : en présentiel.
- Méthodes : exposé théorique, étude de cas, mise en situation.
- Matériel : installations mécaniques.
- Ressources : support PowerPoint, livret de formation.

## MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

- Test QCM (théorie)
- Test pratique (pratique)

## OBJECTIFS

- Reconnaître les risques d'ordre mécanique et savoir s'en protéger.
- Apprendre le processus d'analyse des risques mécaniques.
- Appliquer les mesures de prévention relatives aux risques mécaniques et thermodynamiques.
- Accomplir en sécurité les tâches spécifiées sur le titre d'habilitation délivré par l'employeur et appliquer les prescriptions de sécurité.



## PROGRAMME DE FORMATION

### 1) THEORIE

- Généralité et statistiques
- Contexte règlementaire
- Les définitions
- Les enjeux de la prévention des risques
- L'analyse des risques
- Les différents risques d'origine mécanique et électrique
- Les causes des accidents du travail
- Conduite à tenir en cas d'accident ou situation dangereuse
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- Procédures de consignation
- Spécificités par niveau d'habilitation mécanique" (MO M1 M2 MR MC ME)

### 2) PRATIQUE

Travaux pratiques sur des installations, des équipements pédagogiques, jeux pédagogiques.

## MODALITES ET DELAIS D'ACCES

### Modalités d'accès :

- Par l'employeur (plan de développement des compétences/OPCO),
- A l'initiative du salarié (plan de développement des compétences/fonds propres),
- Par un particulier (fonds propres/France compétences).

### Délais d'accès :

- En intra (groupe de 1 à 10 pers) : dates, horaires et lieu au choix.
- En inter-entreprises : pas de session inter.

## ACCESSIBILITE

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de bien vouloir nous le signaler au préalable afin de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires.

## TAUX DE REUSSITE

99%

## TAUX DE SATISFACTION

98%